

CONTINUITÉ ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Mesdames, Messieurs,

Face à un contexte totalement inédit, chacun doit faire preuve de compréhension et de bienveillance afin d'éviter de renforcer auprès des élèves le caractère anxiogène de cette situation.

A ce titre, je vous invite à consulter régulièrement les sites suivants :

- Site académique du Rectorat : <https://www.ac-reunion.fr>
- <https://www.gouv.fr/info-coronavirus>
- <https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus> et notamment la Foire Aux Questions qui est mise à jour régulièrement.

I. Continuité administrative

Le lycée est fermé au Public du 16/03/2020 jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence téléphonique (0262 71 19 00) est assurée du lundi au vendredi de 07h45 à 17h10 sauf sur la pause déjeuner et le mercredi après midi.

II. Continuité pédagogique

Dans le cadre de la continuité du service public, durant toute la période de fermeture des établissements et dans un contexte de confinement affirmé, nous devons assurer la continuité pédagogique et faire en sorte que tous les élèves gardent un lien avec l'école, leurs professeurs et poursuivent leur apprentissage.

L'objectif est de permettre de poursuivre une scolarité correcte lors du retour à la normale.

A ce titre, nous invitons les élèves et les parents à consulter régulièrement (quotidiennement) le cahier de texte numérique et la messagerie dans Pronote afin de récupérer les cours, les exercices et les consignes de travail.

Vous pouvez également dans Métice avoir accès à des ressources en cliquant sur l'onglet ressources documentaires. Celles-ci seront abondées au fur et à mesure.

A l'occasion de la fermeture de l'établissement, le ministère de l'Éducation Nationale propose, par le biais du CNED, la plateforme de formation à distance « ma classe à la maison » qui offre deux possibilités :

- Des parcours pédagogiques « clef en main » sont proposés et l'élève effectue son travail en autonomie en suivant les consignes d'apprentissage de son professeur
- Des classes virtuelles qui pourront être mises en place par les professeurs

Les élèves doivent se créer un compte sur <https://lycee.cned.fr/login/index.php> afin de pouvoir accéder à la plateforme « ma classe à la maison ». Vous trouverez la procédure sur la page suivante.

Les familles qui ne disposent pas d'un équipement numérique adapté ou d'une connexion internet doivent se signaler au plus vite au lycée (0262 711 900). Les familles concernées seront invitées à venir récupérer des ressources pédagogiques sous format papier.

Le Port, le vendredi 20 mars 2020

Le Proviseur

Jean-Marc SPAMPANI

« Ma classe à la maison » CNED

Comment créer son compte ?



1- Créer votre compte (1ère visite)

1 Première visite sur ce site ?
Pour un accès complet à ce site, veuillez créer un compte utilisateur.

[Créer un compte](#)

2- Accepter les conditions d'utilisation puis renseigner tous les champs

2 Créer un compte

Nom d'utilisateur

Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères(s), au moins 1 chiffre(s), au moins 1 minuscule(s), au moins 1 majuscule(s), au moins 1 caractère(s) non-alphanumérique(s) tels que *, - ou #

Mot de passe

Pays

Dans le cas de la France, sélectionnez votre académie

Académie (pour la France uniquement)

Profil utilisateur Élève Enseignant ou Chef d'établissement Autre

Pour des raisons légales l'email à renseigner doit être celui d'un des parents.

Pour les enseignants en France, veuillez utiliser votre adresse académique

Adresse de courriel

Courriel (confirmation)

Prénom

Nom

3- Cliquer sur le lien qui vous est envoyé sur votre messagerie pour activer votre compte



Transféré